



## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1364 – 47<sup>e</sup> année – Janvier 2024

Dans ce numéro :

Editorial et vœux : .....	1	À noter déjà.....	7
Calendrier du mois.....	2	Vos contributions.....	7
Vie de la paroisse.....	2	Nous trouver, nous contacter .....	7
Autour de nous.....	7		

### En guise d'éditorial : une heureuse année 2024 !

L'année liturgique commence avec la folle espérance de la venue de Dieu sur terre, pendant l'Avent. Et la lumière de Noël, illustrée ici par notre « fête de Noël des familles » du 17 décembre, témoigne de la transformation de cette espérance en réalité pour notre foi chrétienne : sous la forme de l'enfant dans la crèche, Dieu est parmi nous. Tout l'Evangile de Jésus-Christ promet sa présence à tous ceux qui l'accueillent, à toute son Église, jusqu'à la fin des temps. Pour nous paroissiens de Saint-Marc en 2024, que cette assurance se traduise par notre détermination à nous montrer solidaires de ceux parmi nous, et aussi autour de nous, qui sont dans la souffrance, dans l'attente, et aussi de ceux qui brûlent d'envie de rayonner de la joie de l'Esprit ! Concrètement, quotidiennement, nous en vivons l'expérience dans notre paroisse. Notre projet de vie en paroisse, déjà, porte des fruits sous forme d'activités vécues en communauté fraternelle et sous forme de projets qui, si telle est la volonté du Seigneur, permettront à Saint-Marc de Massy de porter dans la joie et la confiance son témoignage dans le quartier de Massy-Opéra bientôt rénové !

Pierre Chavel



## Calendrier du mois

<b>Vendredi 5 janvier</b>	<b>Groupe de prière</b> par Zoom de 20h à 20h30
<b>Dimanche 7 janvier</b>	<i>Épiphanie</i> <i>Ésaïe 60, 1- 6 ; Éphésiens 3, 2-12 ; Matthieu 2, 1-12</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck <b>Galette des rois</b> à l'issue du culte
<b>Lundi 8 janvier</b>	<b>Projet d'aménagement des locaux</b> , réunion Zoom ouverte à toute personne intéressée (même lien que pour les cultes).
<b>Vendredi 12 janvier</b>	<b>Groupe de maison</b> par Zoom à 14h
<b>Dimanche 14 janvier</b>	<i>Baptême du Christ</i> <i>1 Samuel 3, 3-19 ; 1 Corinthiens 6, 13-20 ; Jean 1, 35-42</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche
<b>Mercredi 17 janvier</b>	<b>Conseil presbytéral</b> à 20h30 avec le pasteur Jean-Claude Deroche
<b>Dimanche 21 janvier</b>	<i>3<sup>ème</sup> dimanche après l'Épiphanie</i> <i>Jonas 3, 1-10 ; 1 Corinthiens 7, 29-31 ; Marc 1, 14-20</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche. <b>Étude Biblique (Actes chap. 11) en présentiel à 13h30</b> après un repas tiré des sacs
<b>Vendredi 26 janvier</b>	<b>Culte pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens</b> avec d'autres communautés paroissiales massicoises, à Saint-Marc à 20h30 (suivie par un « pot de l'amitié »)
<b>Dimanche 28 janvier</b>	<i>4<sup>ème</sup> dimanche après l'Épiphanie</i> <i>Deutéronome 18, 15-20 ; 1 Corinthiens 7, 32-35 ; Marc 1, 21-28</i> <b>Culte</b> à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par la pasteure Eva Guigo <b>Repas paroissial</b> après le culte

## Vie de la paroisse

### Retransmission des cultes

Un simple clic sur le bouton de notre page d'accueil vous donnera accès au culte (l'hôte Zoom vous fera entrer en réunion). Vous pouvez aussi, depuis Zoom, rejoindre la réunion au n° 829 2205 7587. En cas de problème, téléphoner au 06 78 12 13 80.

### Dans nos familles

- En décembre, des visites paroissiales ont été faites auprès de Nicole Carlos, Madeleine Roussel, Doris Rio et André Blauwart et un échange téléphonique avec Geneviève Meyer. Des cartes de vœux leur ont été envoyées ainsi qu'à plusieurs autres personnes. Nous les assurons toutes de notre amour fraternel et nous les portons dans la prière.
- Vous contactez des membres de la paroisse isolés, par téléphone ou lors d'une visite amicale. Ne pas hésiter à donner des nouvelles de ces personnes au cours des annonces hebdomadaires ou pour l'inclure dans la FIP. Ainsi toute la paroisse garde le lien avec ses membres.

### Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles, contactez [martine.aggerbeck@gmail.com](mailto:martine.aggerbeck@gmail.com) ou 07 55 62 00 80 ou toute personne de la paroisse.

- Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale, contactez-nous. Nous reviendrons vers vous pour choisir une date.
- Le groupe de prière se réunira le **5 janvier** de 20h à 20h30 afin de partager ses sujets de prière en utilisant la même procédure que pour accéder au culte (se connecter via le site de la paroisse).

- Le groupe de maison par Zoom aura lieu le vendredi **12 janvier** de 14h à 15h. Nicole Amstutz nous présentera le thème : « Livre de l'Exode – mythe ou réalité historique ? » (se connecter via le site de la paroisse).
- L'étude biblique en présentiel aura lieu le dimanche **21 janvier** à 13h30 après un repas tiré des sacs.

### Ecole biblique et KT

L'Ecole biblique reprend le dimanche **7 janvier**. Merci aux enfants mais aussi aux adultes qui ont fait de la fête de Noël un moment réussi clôturé par un goûter gourmand.

Contacts : Noëlle Genaivre (06 62 67 09 43 ou [ngenavre@free.fr](mailto:ngenavre@free.fr))  
 Franck Bakouo (06 50 25 78 45 ou [dkputt@hotmail.fr](mailto:dkputt@hotmail.fr))

### Abonnement 2023 à Paroles Protestantes

L'abonnement au journal mensuel de Paroles Protestantes (édition de Paris) pour l'année 2024 peut être versé par l'intermédiaire de la paroisse (abonnement avec tarif préférentiel moins cher). Si vous êtes déjà abonné et que vous souhaitez maintenir votre abonnement, merci de remplir le bulletin présent sur la table de presse ou qui vous sera transmis et de payer (par virement, chèque à l'ordre d'ACEPU Saint-Marc ou en espèces). Renseignements auprès de la trésorière. **Le coût reste inchangé (38 euros si vous passez par la paroisse)**. La paroisse a décidé d'abonner quelques paroissiens pour une découverte de ce journal.

### Inscription comme membre de l'association paroissiale

Gratuite, elle vous permet de participer aux décisions prises lors de l'Assemblée générale annuelle. Le document est disponible sur le site WEB et sur demande à un conseiller presbytéral.

### Œcuménisme

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens a lieu du 18 au 25 janvier 2024 sur le thème : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ... et ton prochain comme toi-même » proposé par les chrétiens du Burkina-Faso. A Massy, nous nous réunirons pour clôturer cette semaine le **vendredi 26 janvier** à 20h30 à Saint-Marc avec un pot de l'amitié pour terminer.

### Rencontre exceptionnelle entre l'Entraide Luthérienne et les entraides locales de l'Inspection luthérienne de Paris

Cette rencontre organisée conjointement par l'Entraide luthérienne et l'Inspection luthérienne de Paris se tiendra le **samedi 27 janvier 2024** de 10h à 12h dans la paroisse de Bon Secours (20 rue Titon, Paris 11<sup>ème</sup>).

Elle sera suivie d'un pot fraternel. Son but : faire connaître mieux l'Entraide luthérienne, ses buts et son fonctionnement et discuter des besoins des entraides locales et de leurs actions. **Venez nombreux !**

### Compte rendu de la réunion du Conseil presbytéral (CP) du mercredi 14 décembre 2023

La réunion a lieu en présentiel (présents : M le pasteur Jean-Claude Deroche Mmes Martine Aggerbeck, Rachel Idangar, MM. Paul Amstutz, Franck Bakouo, Pierre Chavel, Tilman Drüeke, Patrick Genaivre, Philippe Moucan, excusé : Tilman Drüeke).

1. **Prière d'accueil** et méditation par le pasteur sur le thème « ouvre en moi un espace » en partant du livre « Prier »
2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2023** : après une rectification, ce compte-rendu est approuvé.
3. **Point financier** : La trésorière, Martine Aggerbeck, signale un déficit des offrandes nominatives non affectées de l'ordre de 1 000 € par rapport au rythme souhaité. Compte-tenu des autres postes et notamment des offrandes affectées qui couvrent une grande partie des dépenses exceptionnelles non prévues (entretien des cloches), on peut anticiper un exercice 2023 proche de l'équilibre. Le niveau des réserves, toutefois, est faible. Après affectation du résultat de 2022, il ne reste qu'environ 8 700 € au « projet associatif » et 5 400 € à la réserve affectée à l'accessibilité du bâtiment.
4. **Point Patrimoine**

Patrick Genaivre, responsable du patrimoine, a fait parvenir au conseil un rapport mensuel détaillé.

Saint-Marc 2027 : projet d'aménagement des locaux :

Lon Aggerbeck a rejoint Patrick Genaivre pour constituer l'équipe qui prépare le dossier de rénovation immobilière de l'église qui est à constituer. Il est présent pour ce point.

Trois propositions d'architectes sont en concurrence. Deux d'entre elles ont été modifiées récemment dans l'intention de rendre les trois propositions de prestations aussi semblables que possible quant à leur objet, soit la pré-étude en vue des travaux. L'une des trois est toutefois beaucoup plus chère, et même après révision elle concerne des prestations plus étendues que notre demande, nous ne pourrions la retenir. Les deux autres s'en tiennent bien à une pré-étude et concernent les deux points : réaménagement de l'entrée et accessibilité. Les coûts horaires sont très voisins. Les montants sont de l'ordre de 4 200 € à 6 000 €. L'engagement de cette phase préliminaire est la première décision à prendre, elle détermine toute la suite. On peut se demander si le conseil peut décider de l'engager sur les fonds de la paroisse, mais compte-tenu du faible niveau des réserves, cela ne semble pas recommandable.

Nous devons financer nos travaux par subventions. Certes, dans tous les cas, le montage budgétaire du projet immobilier fera appel à une contribution de la paroisse, comme l'a rappelé le trésorier du conseil national lors d'une récente réunion à laquelle assistait Patrick. Mais justement, les réserves seront nécessaires au moment d'engager l'étude, puis la réalisation (et il serait souhaitable qu'elles s'accroissent dans l'intervalle). Pour engager la phase préliminaire, le mieux serait, si possible, d'obtenir une première tranche de subvention et d'y ajouter certes une contribution de la paroisse, mais très modeste.

Le dossier comporte aussi une demande d'audit énergétique (classement du bâtiment et scénarii pour gagner en isolation, estimation des économies à attendre). Trois devis ont été reçus, sensiblement équivalents, à un peu plus de 3 000 €. Cette étude doit être menée car elle permettra une estimation du coût des travaux de rénovation. Elle sera fournie dans les dossiers de demande de subvention pour la phase préliminaire et l'architecte retenu en tiendra compte.

Notre projet « Saint-Marc 2027 » ne concerne pas que le patrimoine, mais aussi la vie future de la paroisse ; or, nous n'avons actuellement pas de pasteur en poste sur la paroisse et il semble exclu que nous puissions en accueillir un dès juillet 2024. La possibilité de demander une desserte par un missionnaire sur poste temporaire (jusqu'à trois ans) est à envisager, et elle fera partie du dossier de demande de financement ; notamment pour le fonds FLAM, elle constitue un point majeur d'évaluation. Le groupe « Saint-Marc 2027 » qui a fonctionné en 2021-2022 et les discussions sur le projet de vie de la paroisse qui ont suivi constituent une bonne base de travail. Il est nécessaire de continuer à faire connaître notre projet au sein de l'Église unie : Agathe Lafont, responsable de l'immobilier au siège de l'Église, a été invitée par Lon et Patrick et viendra le 9 janvier. Il faut également inviter le directeur du fonds FLAM, Gilles Camincher, à nous visiter. Pierre lui adressera un courriel, avec copie au pasteur accompagnateur.

Il est important d'établir les priorités de la partie immobilière de notre projet et en parallèle de parvenir à une estimation grossière du montant qui peut raisonnablement être demandé par les diverses sources de financement envisageables : FLAM ou autres moyens accessibles via l'EPUDF, région Ile de France, mairie.

Demande de labellisation : l'obtention de la labellisation « patrimoine d'intérêt régional » est un préalable à toute demande financière auprès de l'Île de France. Après avoir recueilli les recommandations du conseil presbytéral de Rueil qui a déjà effectué cette démarche avec succès, Lon et Patrick ont préparé le premier jet de la demande de labellisation. Il faut bien mettre en évidence l'aspect culturel du bâtiment et non pas son aspect culturel : la relecture par le conseil est la prochaine étape (viser une dizaine de photos et un total de 3 ou 4 pages, date limite de dépôt 29 février 2024).

Après la phase préliminaire (pré-étude architecte et audit énergétique), il sera indispensable de définir les priorités des différents travaux. Dans cette perspective, le conseil adopte la classification suivante pour les priorités dans les postes de réfection envisagés :

#### **TRANCHE 1**

- 1) Accès PMR (bâtiment et toilettes, ces dernières restant au sous-sol).
- 2) Architecture permettant une zone d'accueil du côté de la station de métro et aménagement intérieur. Ceci impose que le bâtiment ne soit pas masqué par un garage à vélos et un minimum d'aménagement d'espaces verts. La visibilité de l'extérieur et l'aménagement d'un espace d'accueil (un « narthex ») à l'intérieur sont indissociables. Une extension de la construction semble indispensable.

#### **TRANCHE 2**

- 3) Rénovation énergétique

#### **TRANCHE 3**

- 4) Ravalement

## 5) Paysage

Consensus : ne pas toucher à l'amiante du revêtement de sol (sauf à la recouvrir)

Une réunion de travail ponctuelle par Zoom le lundi 8 janvier 20h est décidée pour discuter du point « Accessibilité et Accueil ». Ce ne sera pas une réunion du conseil presbytéral, tous les conseillers pourront se joindre à l'équipe « rénovation immobilière » mais aussi toute personne intéressée de la paroisse.

### Travaux en cours :

Divers problèmes électriques ont été rencontrés. Dans un premier temps, les cloches ne s'arrêtaient pas en fin de minutage et Mamias avait proposé un devis pour remplacer le tableau de commande. Ce devis a été refusé lors du CP précédent. Maintenant, un boîtier électrique Mamias situé dans le placard côté Toilettes Homme provoque un court-circuit. Dans l'immédiat, le carillonneur est attendu pour analyser les causes du court-circuit. A noter aussi que l'orgue s'est mis en marche intempestivement lors du dernier culte. Comme un dégât des eaux a été constaté à la suite d'une forte pluie après la chute des feuilles d'automne. Il pourrait avoir un lien avec certains des désordres électriques.

### Location temporaire de l'appartement :

Notre locataire restera jusqu'à juillet. Trois chambres pour des jeunes filles sont disponibles et devraient être utilisées de février à juillet. Il reste beaucoup d'installations à mettre en place pour cet accueil, Philippe Moucan fera un inventaire.

Appel à la paroisse pour aider le neveu de Justin et Rachel à trouver une chambre d'étudiant pas trop loin de Neuilly-sur-Seine, où il est étudiant ; l'appel peut aussi être diffusé par l'inspection aux autres paroisses.

### Voiture paroissiale :

La personne qui était éventuellement intéressée s'est rétractée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la voiture ne pourra plus entrer à Paris et dans la couronne de l'A86 en semaine. Il y a un problème de freinage à revoir, et le contrôle technique à faire. Comme le conseil n'a connaissance d'aucune autre personne intéressée, conformément à la décision déjà prise au printemps, le véhicule sera mis en vente.

## 5. Vie d'Église, calendrier d'année :

**Catéchisme** (en présence de Noëlle Genavre en Zoom) : une animation catéchétique se remet en place au niveau de la région, grâce à l'animation de la Pasteure Delphine Denninger-Kaiser. Des sorties en groupe sont prévues. Un culte de Pâques en Eurovision est envisagé le 31 mars : toutes les paroisses seront invitées à intervenir. Voilà qui nous donne matière à réfléchir à nos contributions à ces actions communes. Certains regrettent la période déjà ancienne où ce genre de concertation régionale pour la catéchèse existait : elle peut reprendre et redynamiser les équipes paroissiales.

**Desserte des cultes** : le tableau est arrêté jusqu'au 4 février 2024 mais il reste des cases à remplir.

**Programme de janvier, œcuménisme, inter-religieux** : Rachel et Justin ont assisté à la réunion du collectif Abraham sur les miracles dans les différentes religions. La prochaine réunion est prévue le 3 mars pour continuer les échanges sur le même thème. Semaine de prière pour l'unité des chrétiens le 26 janvier à Saint-Marc.

**6. Questions diverses : Nouvelles des paroissiens** : Des visites ont été rendues à Mme Roussel et à Nicole Carlos, qui s'habituent bien à leurs EHPAD. Nous portons nos aînés et aînées dans la prière.

**Nouvelles régionales** : Voir le compte-rendu du synode régional rédigé par Martine et Pierre dans la FIP N°1363.

Il s'est déroulé fraternellement et permet de travailler avec les autres paroisses et de rencontrer leurs délégués.

**7. Prière de clôture** : Après une prière de clôture, la séance est levée à 23h.

Calendrier :

- **CP** : mercredis 17 janvier ; 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 12 juin.
- **AG ACEPU** : dimanche 17 mars
- **AG AESMMA** : dimanche 3 mars.

## Projet Saint-Marc 2027

À l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de Saint-Marc en 1983, l'Inspecteur Ecclésiastique de l'Inspection Luthérienne de Paris, le pasteur René Blanc, a écrit ce message qui est toujours d'actualité : « L'Eglise évangélique luthérienne à Paris est dans une situation missionnaire. Si elle cessait de le savoir et de le vouloir, elle perdrait sa signification et, en tout cas, risquerait fort de perdre sa fidélité servante ! ». La création de la paroisse Saint-Marc de Massy située dans cette lointaine banlieue sud de Paris alors en plein développement urbain, répondait à une telle stratégie. C'était un pari audacieux, mais reposant sur de solides assurances. « Car l'entreprise n'est certainement pas au terme de son succès : il reste toujours et encore à faire dans le champ du Seigneur ! » L'ouverture de la gare Massy-Opéra de la ligne 18 du métro, prévue pour 2027, offre à l'église Saint-Marc de Massy l'opportunité

de continuer cette mission inscrite dans son histoire. Dans son éditorial « 2027 » de la FIP de décembre 2023, Pierre Chavel est revenu sur les grandes orientations qui ont découlé des discussions de la paroisse sur ce défi. Une petite équipe projet s'est mise au travail depuis l'assemblée d'église du 15 octobre dernier, en se concentrant sur un projet d'aménagement des locaux qui commence à se concrétiser. Cet aspect matériel doit répondre aux objectifs spirituels et les avis des paroissiens sont cruciaux pour mener à bien le projet. Les demandes de labellisation et de financement nécessaires pour réaliser ce projet sont ainsi en préparation. Pour que ces demandes reflètent au mieux les ambitions de la paroisse, nous invitons ceux et celles qui sont disponibles à aider dans la rédaction de ce dossier et dans la réflexion sur les aspects architecturaux. Ceci peut consister à donner des idées, rédiger et/ou corriger les documents, réfléchir aux plans, rencontrer les architectes, participer à des réunions Zoom... La petite équipe projet et le Seigneur, qui attend le travail dans son champ, a besoin de votre aide. Prochaine réunion par Zoom lundi 8 janvier, 20H, via le lien pour le culte. Contacter Patrick Genavre (pgenavre@free.fr) ou Lon Aggerbeck (lawrence.aggerbeck@gmail.com) ou un membre du Conseil Presbytéral pour savoir comment se lancer au travail dans ce champ du Seigneur.

Patrick Genavre et Lon Aggerbeck

### Mot de la trésorière

**Un très grand merci à toutes et tous !** Comme le graphique le montre, la générosité des paroissiens nous permet de finir l'année 2023 avec des recettes supérieures à la prévision votée en AG en avril 2023 ; non seulement les dons nominatifs mais aussi les dons affectés nous ont permis de payer des frais imprévisibles comme le remplacement du moteur de cloche mais aussi d'augmenter de 500 euros la cible versée à la Région, ce qui avait été prévu par l'assemblée générale du mois d'avril. Le graphique pour cette fin d'année vous montre aussi les différents postes de recettes, correspondant peu ou prou au tableau des recettes présenté en AG chaque année, mais sous la forme extraite du logiciel comptable Logeas.



	Réel	budget
7019 Remboursement	492,57 €	760
758111 Offrandes régulières nominatives	47 368,95 €	45 000
758112 Offrandes régulières anonymes	1 472,73 €	← 200
758121 Offrandes occasionnelles nominatives (après cérémonies, etc...)	350,00 €	← 150
758122 Offrandes occasionnelles anonymes (après cérémonies, etc...)	78,15 €	← 200
75821 Offrandes affectées nominatives (usage interne à la paroisse)	5 039,29 €	1 500
771813 Subventions d'autres organismes à titre exceptionnel	5 000,00 €	4 205

**Mais d'autres travaux et dépenses nous attendent en 2024.** 1) Le tableau qui permet d'activer les cloches doit être changé car il fait disjoncter l'électricité ; Vous avez peut-être remarqué que la sonnerie des cloches est actuellement une « sonnerie électronique » entendue uniquement dans l'église mais pas hors des murs. 2) De plus, une fuite d'eau venant du toit existe actuellement près de l'orgue et doit être réparée. 3) Comme annoncé dans les FIP de novembre et décembre, nous avons revu à la hausse le versement de la cible à la Région en 2024 et pour cela la mobilisation de toutes et tous sera déterminante, même en cette période d'inflation qui nous impacte et en particulier les moins aisés – elle impacte aussi les charges de l'EPUDF. 4) Enfin, comme vous l'avez lu dans cette FIP, le projet Saint-Marc

devra être financé même si nous ne prévoyons des travaux que dans un cadre global avec une aide de plusieurs acteurs extérieurs (fondations, autres acteurs, ...).

Martine Aggerbeck, trésorière de la paroisse

### **Diaconie (AESMMA)**

L'association recherche des bénévoles qui aideraient ponctuellement à l'accueil des femmes hébergées par le 115. Renseignements auprès de divers paroissiens (Nicole Amstutz, Monique Ralambosoa, Martine Aggerbeck). Si vous souhaitez devenir membre de notre association d'entraide, la cotisation est de 2 euros/an.

### **Autour de nous**

- **Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.** La célébration œcuménique régionale se tiendra le **19 janvier 2024** à la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Stéphane, 7 rue Georges Bizet 75016 Paris.

### **À noter déjà ...**

- **Mercredi des Cendres :** Eglise de la Trinité mercredi 14 février à 19h.
- **Formation « Parole d'Eglise » :** les dates du samedi 2 mars et du samedi 23 mars 2024 sont retenues pour les paroissiens qui se sont déclarés intéressés, et qui seront répartis en deux groupes.

### **Vos contributions**

*N'oubliez pas que vous aussi, comme tout lecteur, vous pouvez proposer une tribune libre ... sur un sujet de votre choix, sérieux... ou non ! ou une contribution au **Courrier des lecteurs** pour faire connaître votre réaction à un article de la FIP qui vous aura interpellé.*

### **Nous trouver – nous contacter**

#### **Presbytère**

6, Allée du Japon – 91300 Massy  
06 78 12 13 80 (P Chavel président)

Adresse électronique :

[epudf.saintmarc.massy@gmail.com](mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com)

#### **Église Saint-Marc**

Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais  
(en contrebas de l'opéra, devant la future station de métro)

<https://www.saintmarcdemassy.org/>

You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

### **Offrandes à la paroisse (ACEPU) :**

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent (demander un RIB à la trésorière).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

**Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.**